

CHARTRE

ARTISTES

Chers·x·ères professionnel·x·les et
acteur·x·ices des musiques actuelles,

**Si vous vous apprêtez à vous rendre
à la Case à Chocs et à travailler avec
nous, cela veut dire que vous acceptez
les règles imposées au sein de notre
structure. Nous vous invitons alors à
prendre connaissance de celles-ci en
consultant ce document.**

L'artistique occupe une place essentielle
à la Case à Chocs, mais pas au détriment
de nos valeurs, de nos convictions et du
bien-être de notre équipe et du public.
En ce sens, certains actes sont prohibés
et ce en aucune circonstance. En effet,
à la Case à Chocs le respect d'autrui est
au cœur de nos activités. C'est pourquoi
les comportements sexistes, racistes,
validistes ainsi que les discriminations
envers la communauté LGBTQI+ et toutes
formes de violences, qu'elles soient
verbales, physiques ou morales ne sont
pas tolérées.

Si vous êtes victime ou témoin
d'agressions, discriminations,
harcèlements ou violences, veuillez en

référer dans les plus brefs délais à un
membre de l'équipe de la Case à Chocs
ou à une personne de confiance. Nous
sommes à votre écoute et souhaitons
vous protéger et faire de nos espaces un
lieu de travail sain et sûr. En dialoguant,
vous contribuez à ce travail.

En cas de non-respect de cette charte en
ou hors de nos murs, la Case à Chocs se
voit libre et légitime de mettre un terme
à la collaboration entreprise. En fonction,
la Case à Chocs prendra les mesures
nécessaires en adéquation de la situation.

Vous avez des questions, des remarques,
des doutes ? N'hésitez pas à nous
solliciter ! Toute l'équipe de la Case à
Chocs est à votre disposition pour vous
répondre et assurer une collaboration
agréable et optimale.

CONTACT

Production - Marie-Élodie Frochoux -
production@case-a-chocs.ch

Programmation - Loris Vettese -
programmation@case-a-chocs.ch

Technique - Jean-Marie Lehmann -
coordinateur@case-a-chocs.ch

